



# Tirer Parti des Droits de Tirage Spéciaux (DTS) Pour Soutenir la Reprise Économique au Kenya

*Auteurs : Hellen Chemnyongoi et Daniel Omanyo*

**Avril 2024 / No.SDRf-003**

### **Messages clés**

1. L'accumulation et l'utilisation judicieuse de la dette publique ont permis au gouvernement du Kenya de mettre l'économie en phase de décollage et d'améliorer le niveau de vie de la population.
2. Les allocations de DTS se sont révélées précieuses lors des crises mondiales, mais le mécanisme actuel d'allocation et de distribution peut être amélioré.
3. Le réacheminement des DTS constitue un outil précieux pour financer les opérations du gouvernement à faible taux d'intérêt et pour parvenir à une reprise économique inclusive.
4. L'utilisation des allocations de DTS soutiendra la reprise économique dans le cadre du programme de transformation économique ascendante (BETA) et permettra de relever les défis fiscaux posés par divers chocs.

## Quel est le problème ?

Le Kenya, comme la plupart des pays d'Afrique subsaharienne, a dû faire face à de multiples chocs dans un contexte de marge de manœuvre budgétaire réduite et de vulnérabilité croissante de la dette publique. Outre la crise sanitaire mondiale COVID-19 et ses effets économiques, le Kenya a dû faire face à l'invasion du criquet pèlerin en 2020, à des sécheresses prolongées en 2021 et 2022, ainsi qu'à la hausse du coût de la vie exacerbée par les retombées de la guerre russo-ukrainienne. Ces événements se sont produits alors que l'économie ne disposait pas de ressources intérieures suffisantes pour soutenir la dynamique de reprise post-COVID-19, et que les niveaux d'endettement croissants limitaient la capacité à mobiliser de nouveaux financements.

À la suite d'une série de chocs récurrents, le Fonds monétaire international (FMI) a apporté une aide substantielle aux pays membres. Ce soutien a pris de multiples formes, notamment celle du mécanisme de crédit rapide (RCF), de l'instrument de financement rapide (RFI) et du fonds fiduciaire pour la résilience et la viabilité (RST), qui a accordé des prêts d'urgence aux pays à faible revenu et à revenu intermédiaire confrontés à des besoins urgents en matière de balance des paiements.

Plus fondamentalement, le FMI a approuvé le versement de 650 milliards de dollars en droits de tirage spéciaux (DTS) en août 2021 pour aider les pays membres à compléter leurs réserves de change et à financer leurs besoins en matière de balance des paiements pendant la pandémie. Toutefois, les données du FMI montrent qu'environ deux tiers (420 milliards de dollars) de l'allocation sont allés aux économies développées. En outre, les statistiques montrent que les économies en développement sont plus dépendantes des DTS que les économies développées, les positions nettes en DTS montrant une différence significative dans les taux d'utilisation entre les deux. La CEPAL et la CEA (2022) ont noté que les économies en développement ont un taux d'utilisation des DTS de 42,9 %, tandis que les économies développées ont un taux d'utilisation de 5,9 %. En outre, les faibles droits de vote dans les pays en développement limitent leur participation au processus de prise de décision où le pouvoir de vote compte. Par conséquent, les pays à faible revenu qui ont besoin de plus de ressources et d'allocations de DTS pour faire face à leurs problèmes de liquidité sont désavantagés.

## En quoi cela est-il important ?

Comme la plupart des pays en développement, le Kenya reçoit peu de DTS alors que les besoins sont très importants. Des chocs externes et internes récurrents continuent de peser sur la balance des paiements en raison d'un déséquilibre commercial important, de paiements élevés de la dette extérieure et de réserves de change limitées. Par conséquent, les déficits de la balance des paiements pèsent sur les réserves de change du pays et rendent difficile le respect des obligations financières extérieures.

Notamment, lorsque le Kenya a été élevé au rang de pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure en 2014, l'accès au guichet concessionnel a commencé à se réduire, d'où le passage à la dette commerciale. La marge de manœuvre budgétaire limitée et le resserrement des marchés internationaux ont rendu difficile l'accès à des financements supplémentaires. En outre, l'affaiblissement du shilling par rapport au dollar américain a augmenté l'encours de la dette et le paiement qui en résulte. Avec un accès limité à de nouvelles dettes, les coûts élevés du paiement de la dette pèsent sur les réserves de change du pays et réduisent sa capacité à allouer des ressources à d'autres priorités de développement.

Compte tenu de ces défis, il est impératif d'accroître l'accès aux DTS pour soutenir la liquidité, la viabilité de la dette et la préparation à la crise. Tout d'abord, des allocations supplémentaires de DTS pourraient permettre au Kenya d'injecter les réserves de change dont il a tant besoin. Ces réserves pourraient être utilisées pour couvrir les coûts d'importation, assurer le paiement de la dette extérieure et stabiliser la position financière extérieure du pays. Deuxièmement, l'augmentation des réserves de change provenant des DTS pourrait contribuer à alléger la pression sur le paiement de la dette extérieure du Kenya, réduisant ainsi le déficit budgétaire et, par conséquent, améliorant la viabilité globale de la dette et réduisant le risque de non-paiement. Troisièmement, l'accès à des DTS supplémentaires pourrait renforcer la capacité à répondre à des chocs ou à des crises économiques futurs, en fournissant un tampon pour aider à gérer les vulnérabilités extérieures.

Quatrièmement, la réaffectation des DTS permettrait d'accélérer les progrès vers les principaux objectifs de développement du pays. Le programme de transformation économique ascendante (BETA) a donné la priorité à certains secteurs qui sont fondamentaux pour permettre au gouvernement d'assurer la prestation de services. Les secteurs clés de la mise en œuvre du BETA sont la santé, l'éducation, l'énergie, les infrastructures et les TIC, la protection de l'environnement, l'eau et l'assainissement, l'agriculture, le développement rural et urbain et la transformation des MPME. Jusqu'à présent, ces secteurs ont souffert d'une réduction des allocations au détriment des paiements d'intérêts.

## Options politiques

Les allocations de DTS constituent une part importante des ressources financières destinées aux pays vulnérables, en particulier pendant les périodes de chocs externes extrêmes, comme l'ont montré la crise financière mondiale et la pandémie de COVID-19. Toutefois, ces ressources n'ont pas été suffisantes pour répondre aux besoins de financement, en particulier pour les pays africains.

Le mécanisme d'allocation et de distribution actuel du FMI, basé sur les quotes-parts relatives, continue de désavantager les pays vulnérables, qui ont un besoin urgent de ces ressources financières. Parallèlement, les économies de marché avancées et émergentes continuent de bénéficier davantage de la distribution des DTS, alors qu'elles n'en ont pas besoin, comme en témoignent les allocations non utilisées. Pour combler les déficits de financement, en particulier face aux impacts du changement climatique, des réformes sont nécessaires pour élargir la portée et l'impact des DTS. Il est important de revoir les mécanismes de distribution, les options de réacheminement volontaire et de renforcer le financement concessionnel pour soutenir le développement et la résilience climatique des pays vulnérables.

## Que doivent faire les décideurs politiques ?

Dans ce contexte, il est nécessaire de :

- i. Revoir le mécanisme de répartition au-delà des parts de quotas afin de prendre en considération les pays qui en ont le plus besoin et qui sont les plus vulnérables.
- ii. Renforcer le mécanisme de réacheminement volontaire des allocations de DTS par les pays membres pour aider les pays vulnérables, en particulier les pays africains. Il s'agit notamment d'étudier les modalités de réacheminement des allocations de DTS par l'intermédiaire des banques multilatérales de développement, telles que la Banque africaine de développement, afin d'en accroître l'utilisation par les pays vulnérables.
- iii. Accroître la capacité du FMI en matière de financement concessionnel, en particulier en augmentant les ressources des prêts du Fonds fiduciaire pour la réduction de la pauvreté et la croissance (PRGT).<sup>1</sup> (actuellement prêtés à un taux d'intérêt nul) par le biais d'une réorientation volontaire des allocations de DTS afin d'accroître les ressources disponibles pour les pays vulnérables.

---

<sup>1</sup> Pendant la pandémie de COVID-19, le FMI a mobilisé des ressources sous forme de prêts PRGT pour un montant d'environ 24 milliards de dollars, dont environ 15 milliards de dollars provenaient de l'utilisation de DTS.

- iv. Fournir un renforcement des capacités et une assistance technique aux pays, en particulier à ceux qui n'ont qu'une expérience limitée de l'utilisation efficace des DTS. Cela comprend des conseils sur l'intégration des DTS dans la planification budgétaire, les cadres d'investissement et les stratégies de développement, en veillant à ce que ces ressources contribuent de manière optimale au développement durable et à la résilience climatique.

## Remerciements

Ce projet a été réalisé avec le soutien financier et technique du Consortium pour la recherche économique en Afrique (CREA) dans le cadre du projet « Données probantes pour conduire des réformes pour le financement des droits de tirage spéciaux (DTS) dans la relance économique de l'Afrique subsaharienne », financé par la Fondation Bill et Melinda Gates. Rose Ngugi pour son soutien et ses conseils, ainsi que les différentes parties prenantes de la Banque centrale du Kenya, du ministère des finances et du ministère de la planification économique, de l'administration fiscale du Kenya et du Bureau national des statistiques du Kenya pour leur contribution inestimable et leur évaluation par les pairs tout au long du processus. Nous remercions tout particulièrement le coordinateur du projet, le professeur Abebe Shimeles, pour ses précieux commentaires et suggestions.



## Mission

Renforcer les capacités des chercheurs locaux pour qu'ils soient en mesure de mener des recherches indépendantes et rigoureuses sur les problèmes auxquels est confrontée la gestion des économies d'Afrique subsaharienne. Cette mission repose sur deux prémisses fondamentales.

Le développement est plus susceptible de se produire quand il y a une gestion saine et soutenue de l'économie.

Une telle gestion est plus susceptible de se réaliser lorsqu'il existe une équipe active d'économistes experts basés sur place pour mener des recherches pertinentes pour les politiques.

Intégrer la rigueur et les données probantes dans l'élaboration des politiques économiques en Afrique

- Améliorer la qualité.
- Assurer la durabilité.
- Accroître l'influence.

[aercafrica.org/fr](http://aercafrica.org/fr)

### Pour en savoir plus :



[www.facebook.com/aercafrica](http://www.facebook.com/aercafrica)



[www.instagram.com/aercafrica\\_official/](http://www.instagram.com/aercafrica_official/)



[twitter.com/aercafrica](https://twitter.com/aercafrica)



[www.linkedin.com/school/aercafrica/](http://www.linkedin.com/school/aercafrica/)

### Contactez-nous :

**Consortium pour la Recherche Économique en Afrique**

**African Economic Research Consortium**

**Consortium pour la Recherche Économique en Afrique**

**Middle East Bank Towers,**

**3rd Floor, Jakaya Kikwete Road**

**Nairobi 00200, Kenya**

**Tel: +254 (0) 20 273 4150**

**[communications@aercafrica.org](mailto:communications@aercafrica.org)**